

ORAL HEC Paris 2024
Economie, voie technologique
Programme Grande Ecole

Modalités de l'épreuve :

Temps de préparation : 30 minutes. Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Les conditions de l'épreuve orale sont identiques aux années précédentes. Le candidat dispose toujours du même temps de préparation. Il présente le sujet à traiter en une dizaine de minutes, puis les deux membres du jury procèdent à l'entretien d'une dizaine de minutes également. L'entretien est principalement axé sur le sujet traité par le candidat mais peut éventuellement aborder d'autres points du programme.

Le premier candidat tire un sujet dans une banque de sujets et les deux suivants traitent le même sujet. Ceci explique le nombre limité de sujets présentés.

Les candidats sont évalués tant sur le fond que sur la forme :

- ✓ Sur le fond le jury attend une analyse des problèmes économiques soulevés par le sujet. Il faut aborder le sujet en faisant preuve d'un esprit scientifique, c'est-à-dire en mobilisant les outils de l'analyse économique et en s'appuyant sur des connaissances précises, tant théoriques que factuelles.
- ✓ Sur la forme l'exposé doit être structuré autour d'une problématique qui est présentée en introduction. Cette problématique n'est pas une simple reprise du sujet, elle doit expliciter les questions, les enjeux du sujet et donne ainsi le fil directeur du développement. Le plan (qui sera annoncé) doit répondre à la problématique. Enfin, une conclusion qui doit être clairement mise en œuvre.

Sujets présentés par les candidats :

1. Enjeux macroéconomiques et financiers de la transition énergétique et écologique.
2. Le futur de la monnaie.
3. Le retour de la rareté ?
4. Pourquoi la dette publique fait-elle peur ?
5. Croissance du PIB et progrès social.
6. La croissance économique doit-elle rester un objectif fondamental des États ?
7. Comment corriger efficacement les inégalités ?
8. Doit-on encore craindre l'inflation ?
9. La dette publique française.
10. La défense du pouvoir d'achat doit-elle être un enjeu majeur des politiques économiques ?
11. La fiscalité dans un contexte mondialisé.
12. Le déficit commercial français.
13. La répartition de la valeur ajoutée.
14. Les migrations : richesse ou péril ?
15. Peut-on parler de déclin économique de l'Europe ?
16. Quelle compétitivité pour la France ?
17. Quelle agriculture pour demain ?
18. Les arbitrages de la politique économique.
19. Les défis économiques du vieillissement démographique.
20. Protection sociale et compétitivité.
21. Le financement de la protection sociale.
22. Repenser la consommation.

Bilan chiffré :

- Cette année le nombre de candidats est en légère hausse avec 57 candidats admissibles (et 55 présents), contre 53 en 2023. La tendance amorcée en 2023 suite à l'évolution des épreuves écrites se confirme donc avec presque deux fois plus d'admissibles que les années précédentes.
- Durée de la présentation orale des candidats : 70 % des candidats proposent un exposé entre 8 et 10 minutes, 50 % entre 9 et 10 minutes. La gestion du temps est donc bien maîtrisée par la grande majorité des candidats. Le jury n'a interrompu l'exposé que pour 3 candidats qui dépassait les 10 minutes ce qui peut avoir des conséquences sur la note. 5 candidats étaient en dessous de 7 minutes. Les exposés trop courts, sont très souvent de mauvaise qualité, avec des notes faibles voire très faibles.
- Durée de l'entretien : minimum 10 minutes. Lorsque l'exposé dure moins de 10 minutes, l'entretien se prolonge pour arriver aux 20 minutes réglementaires de l'épreuve.

Répartition des notes des candidats :

Notes	Nombre de candidats	%	% cumulés	% cumulés inversés
Inférieures à 5	1	2 %	2 %	93 %
Supérieures ou égales à 5 et inférieures à 8	9	16 %	18 %	91 %
Supérieures ou égales à 8 et inférieures à 10	13	24 %	42 %	75 %
Supérieures ou égales à 10 et inférieures à 12	10	18 %	60 %	51 %
Supérieures ou égales à 12 et inférieures à 14	9	16 %	76 %	33 %
Supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16	7	13 %	89 %	16 %
Supérieures ou égales à 16 et inférieures à 18	2	4 %	93 %	4 %
Supérieures ou égales à 18	4	7 %	100 %	7 %
Total	55			

Note minimale : 05/20 – Note maximale : 19/20

Moyenne : 11,02 – écart-type : 3,52

10 candidats soit 16% des candidats ont obtenu une note inférieure à 8. Après un taux plus élevé de 32 % en 2023, on retrouve un nombre de mauvaises prestations plus faible, sans atteindre les 9 % de 2022. Les exposés sont soit hors sujet, soit très pauvres sur le plan des connaissances.

L'entretien ne fait que confirmer la tendance de l'exposé. La volonté du jury, affirmée dans les rapports des années précédentes de sanctionner les candidats qui sont défaillants au regard des attentes de l'épreuve n'est pas remise en cause.

23 candidats soit 42% des candidats ont obtenu une note comprise entre 8 et 12. Cette proportion de candidats « moyens » est en hausse. On trouve dans cette tranche de notes deux catégories de candidats. La première concerne des candidats qui ont tiré des sujets qui sont au cœur de l'actualité et qui ont le plus souvent été traités sans réelle analyse économique comme les sujets sur le vieillissement démographique ou les migrations. Dans la deuxième, les candidats sont tombés sur des sujets beaucoup plus académiques comme « Croissance du PIB et progrès social », « Les arbitrages de la politique économique » ou « La répartition de la valeur ajoutée ». Pour de tels sujets, le jury attend un traitement précis avec des concepts solides. Le jury rappelle qu'il attend des candidats qu'ils utilisent les concepts vus en cours pour analyser un sujet. Le jury tient compte de la différence des sujets, l'exigence de connaissances est évidemment plus forte sur les sujets plus académiques.

Enfin 13 candidats (24%) obtiennent une note supérieure ou à égale à 14, dont 4 avec une note supérieure ou égale à 18. La proportion de bons, voire très bons candidats est donc en baisse sensible cette année par rapport à l'année dernière. Ces candidats présentent de bonnes capacités d'argumentation et d'analyse du sujet proposé. Les connaissances économiques sont solides et l'exposé structuré suit une problématique cohérente.

L'entretien permet de confirmer la solidité du profil de ces candidats qui sont capables de prendre du recul et de mener des raisonnements économiques, même sur des questions sur lesquelles ils ne connaissent pas la réponse. Cette qualité est valorisée par le jury ce qui peut faire monter la note.

Par cohérence avec ce qui a été dit sur la volonté de sanctionner les candidats défaillants, le jury n'hésite pas à valoriser les bons et très bons candidats. Il s'agit d'un concours et non d'un examen. Toute l'échelle de note est utilisée afin de classer clairement les candidats.

Les exposés qui n'ont pas la moyenne :

Ces exposés présentent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- ✓ Une mauvaise lecture du sujet conduit les candidats à ne pas dégager de problématique, ou une problématique sans relation avec le sujet ; Le développement est alors le plus souvent hors sujet.
- ✓ Les candidats développent des arguments sans lien avec le sujet.
- ✓ Une absence de maîtrise, parfois totale des concepts économiques de base du programme. L'exposé se limite alors à des remarques générales ou à des faits d'actualité sans analyse économique.
- ✓ Exposé sans référence avec la réalité économique actuelle (ou passée). L'entretien confirme souvent une déconnexion avec l'actualité.
- ✓ Exposé d'une durée insuffisante qui ne permet pas de développer une réelle argumentation et révèle souvent un manque de connaissances.

L'entretien :

Dans une optique bienveillante, les membres du jury cherchent lors de l'entretien, à faire préciser au candidat certains éléments de l'exposé : une précision sur un point de cours évoqué, développer ou justifier une analyse... Le plus souvent l'entretien confirme la tendance de l'exposé, mais certains candidats peuvent significativement faire évoluer la note avec des réponses pertinentes. La capacité d'analyse et de recul du candidat est ici très appréciée.

Conclusion :

La part des notes au-dessus de 10 remonte au niveau de 2021 avec près de 60 % contre 47 % l'année dernière. L'augmentation sensible du nombre d'admissibles depuis l'année dernière permet au final d'avoir un effet volume, avec 13 candidats qui ont une note supérieure ou égale à 14 contre 10 l'an dernier et 6 en 2022. La proportion de bonnes et très bonnes prestations augmente donc légèrement. C'est encourageant, mais trop d'étudiants se situent encore dans la zone des notes autour de 10-12. En suivant les consignes rappelées depuis des années, les notes pourraient monter significativement et ainsi poursuivre l'augmentation du nombre d'admis.

Conseils pour bien préparer cette épreuve orale :

- ✓ Quand le sujet est une question, il faut s'attacher à répondre à la question posée par le sujet. Il faut éviter des plans de type « oui/non » qui laissent finalement perplexe pour privilégier des plans du type « oui/si » ou « oui/mais ».
- ✓ Dans tous les cas, la réponse doit s'articuler sur une problématique. Le candidat doit chercher à construire une argumentation basée sur une analyse économique utilisant des concepts et des auteurs du programme et illustrée par des faits.
- ✓ Il ne faut pas transformer le sujet, même s'il est possible de l'élargir habilement dans la problématique.
- ✓ Les exposés doivent être clairement structurés : introduction avec une problématique et une annonce de plan, un développement et une conclusion.
- ✓ Il est inutile de chercher à citer un maximum de théories ou d'auteurs s'ils ne sont pas utilisés pour appuyer l'argumentation. Mieux vaut peu de concepts bien utilisés qu'un catalogue juste énuméré et parfois mal à propos.
- ✓ Le jury invite également les candidats à utiliser des termes et des concepts précis plutôt que des phrases vagues ou des affirmations non justifiées.
- ✓ Il est maladroit d'évoquer dans l'exposé des chiffres grossièrement faux, des faits ou des théories qui ne sont pas un minimum maîtrisés. Le jury reviendra systématiquement sur ces éléments lors de l'entretien.
- ✓ Une présentation orale d'une durée inférieure à 8 minutes est le plus souvent insuffisante.
- ✓ A l'inverse, il faut absolument éviter de dépasser les 10 minutes. Le jury sera dans l'obligation d'arrêter le candidat ce qui aura des conséquences sur la note.
- ✓ Les sujets font souvent référence à des problématiques qui ont été au cœur de l'actualité de l'année. Suivre l'actualité économique, la mettre en perspective et l'analyser avec les éléments du cours est donc une excellente préparation. C'est ce qui est attendu des candidats.
- ✓ Lors de l'entretien, les candidats doivent s'attacher à répondre à la question posée. Mieux vaut dire « je ne sais pas », ou « je ne suis pas sûr » plutôt que d'affirmer sans savoir. Par contre une tentative de réflexion sur la question en développant une analyse économique sera valorisée même si elle ne mène pas forcément à une réponse satisfaisante.
- ✓ Enfin, le registre de langage, sans être soutenu, ne doit pas être familier. Par exemple, lorsque les candidats font référence au Président de la République Française, ils ne doivent pas se contenter de citer son nom patronymique. Il ne faut pas qu'ils omettent le titre, ou au minimum « Monsieur ».